Mardi 24 septembre 2013

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMBASSADE DE FRANCE AUPRES DE L'UNION DES COMORES

Le Fonds Social de Développement – FSD en Union des Comores

Le FSD est l'instrument le plus souple dont dispose l'Ambassade de France pour financer des investissements directs en faveur de la société civile.

FSD 2009-2013

Le protocole d'accord portant sur la mise en place du projet du Fonds Social de Développement a été **signé le 20 juillet 2009** entre Monsieur Luc Hallade, Ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores, représentant le gouvernement français, et Madame Soifiat Alfeine Tadjidine, Commissaire générale au Plan, représentant le gouvernement de l'Union des Comores.

Principaux axes

En 2009, le contexte est marqué par la forte implication de l'Agence Française de Développement dans les secteurs du développement agricole et de l'eau, par la montée en puissance du 1er Programme de codéveloppement, et des projets européens d'appui au système éducatif et de coopération décentralisée.

Parallèlement, la jeunesse constitue un atout pour le développement du pays, atout dont le potentiel n'arrive pas toujours à s'exprimer, en raison de difficultés d'insertion sociale, d'orientation et ultérieurement d'insertion professionnelle, en raison de la faiblesse ou de l'absence de structures adaptées. Il a donc été **proposé de soutenir le parcours des jeunes** tant en amont, durant ou en dehors de la scolarité, qu'en aval, lors d'une première recherche d'emploi.

C'est ainsi que les actions réalisées par le FSD 2009-2013**,** conduites dans les trois îles des Comores, ont suivi le secteur de la jeunesse en tant qu'axe transversal et prioritaire. Plus spécifiquement, cet outil a permis d'aborder trois thématiques:

- l'insertion (formation en informatique et renforcement de structures de formations),
- le soutien aux activités sportives (stades et plateaux omnisports),
- le développement communautaire.

Inaugurations de projets: à gauche, le plateau sportif du Mrémani (porté par l'association MAEECHA) ; à droite, la Médiathèque de Chouani (porté par la Mairie de Chouani)

Sur les 30 projets sélectionnés, **26 s'adressent ainsi directement à la jeunesse** tandis que les femmes sont à l'initiative ou concernées par 8 projets.

Bilan

Ce dispositif et sa mise en œuvre ont été très positivement appréciés lors de l'évaluation globale du Document Cadre de Partenariat correspondant à la feuille de route de la Coopération franco-comorienne dans l'Union.

Clôture du projet Swanaakom (appui à l'artisanat à Anjouan – porté par le Réseau Femme et Développement en partenariat avec l'ONG PlaNet Finance) : foire artisanale et remise de certificats de formation aux artisans

La totalité du **FSD 2009-2013, soit 1.500.000€,** a été décaissée au bénéfice de 30 projets. A ce jour, 27 d'entre eux ont été conduis à leur terme, tandis que 3 sont en cours :

- Réhabilitation et extension du centre de lecture et d'animation culturelle de Sima (inauguration prévue pour novembre 2013)
- Agrandissement et aménagement du stade de football d'Ivembeni
- Construction de l'internat de l'école nationale technique et professionnelle (ENTP) de Ouani (difficultés liées au partenariat avec le GRETA de Mayotte dans le cadre d'un projet de coopération régionale)

Le projet du centre national horticole (CNH), administrativement clôturé, devrait être inauguré prochainement (fin septembre/début octobre).

Nature des projets

Au terme de l'utilisation de l'enveloppe FSD 2009, il apparaît que presque deux tiers des projets financés concernent des infrastructures « sociales » : équipements sportifs (8), établissements culturels locaux tel CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle : labellisation OIF de médiathèques et recevant un soutien limité de cette structure de la francophonie), médiathèques et centres de lecture- (7), marchés et places publiques (3). Les projets relatifs à l'environnement (1) et aux formations pratiques de courtes durées (2) sont peu représentés. L'appui aux initiatives économiques (4) et le secteur éducation/formation (5) concentre près d'un tiers des projets.

Répartition sectorielle du nombre de projets financés sur FSD 2009

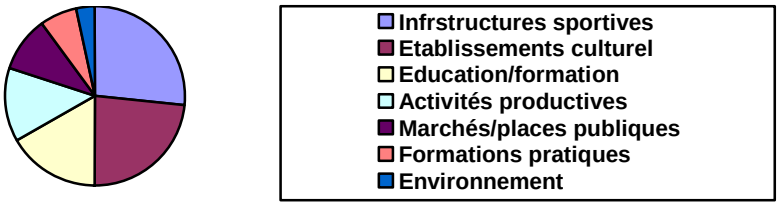

D'un point de vue géographique, sur 30 projets financés par le FSD sur la période 2009 – 2013 : 13 concernent la Grande Comore, 14 Anjouan et 3 Mohéli.

Répartition géographique du nombre de projets financés sur FSD 2009

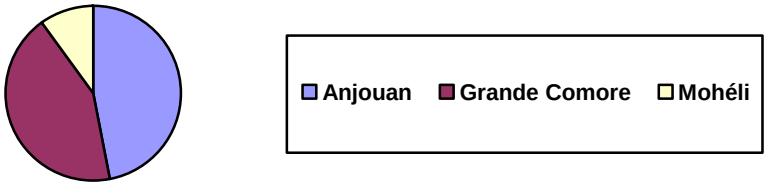

Principaux bénéficiaires

85% des **associations ou des mairies** (principales « cibles »). Viennent ensuite quatre structures publiques ou parapubliques qui constituent les bénéficiaires des projets liés à l'enseignement ou la formation professionnelle. Une société de service informatique vient compléter ce tableau pour un projet spécifique avec une offre de formations à prix réduit pour les jeunes filles déscolarisées et les femmes sans emploi.

Part de contribution du FSD dans les projets

La contribution globale du FSD aux financements des 30 projets avoisine les **80%**. La contribution des bénéficiaires s'élève à 17% tandis que l'implication d'autres bailleurs au financement des projets a été limitée, représentant 3% du financement total des projets.

Construction du Centre de Lecture et d'Action Culturelle de Moya (porté par ADSM)

Communication-visibilité

Déplacements de terrain - identification des projets prioritaires et remonter des requêtes précises, rencontres répétées avec présentation de l'outil FSD auprès des administrations concernées (approche genre, jeunesse et sport) ainsi que du milieu associatif (associations ou groupement d'associations) et des collectivités locales (mairies).

Médiatisation des signatures de protocoles de financement, du suivi des projets et des inaugurations (presse écrite, radio, télévision et articles sur le site internet de l'Ambassade de France). Largement suivi et mis en valeur dans l'ensemble des médias comoriens (presse écrite, radio et audiovisuelle) de sorte qu'il a paru inutile, dans un premier temps, de consacrer une enveloppe à des actions de communication.

Dispositif de suivi-accompagnement

Mise en place d'un système de suivi administratif et financier souple pour assurer un travail continu et de proximité : un volontaire en Grande Comore et un à Anjouan. Coordination des interventions et un dispositif de suivi plus structuré avec des outils spécifiques d'évaluations. Ainsi, les projets ont-ils pu s'exécuter sur une durée plus courte et dans de meilleures conditions que d'autres démarches similaires.

FSD 2009-2013 / Synthèse des projets

Micro-projets				Budget (euros)							
N°	Intitulé	Lieu	Année	Total (en euros)	Répartition						
					Bénéficiaire	%	Autres bailleur	%	FSD	%
1	Mise aux normes du stade de football de Chouani	Ngazidja	2009	55395,91	10163,25	18%			45232,66	82%
2	réhabilitation du stade de Hombo a Mutsamudu	Anjouan	2009	76714,75	9350,19	12%			67364,56	88%
3	Projet IHAB: « initiative hôpital ami des bébés »	Ngazidja	2009	36295,51	8063,62	22%	73,79	0,2%	28158,10	78%
4	Fin de construction et équipement de la médiathèque de Djoumoichongo	Ngazidja	2009	42646,67	6521,76	15%			36124,92	85%
5	Formations en informatique	Ngazidja	2009	27502,97	9685,58	35%			17817,40	65%
6	Construction d'un plateau omnisports a Itsandra Mdjini	Ngazidja	2009	35819,66	10163,86	28%			25655,80	72%
7	Fin de construction et équipement de la bibliothèque de l'école primaire publique « Moroni application »	Ngazidja	2009	16327,72	3285,17	20%			13042,55	80%
8	Mise en place d'un système de ramassage des déchets ménagers a Hantsambou	Ngazidja	2009 / 2010	15898,68	4182,18	26%			11716,50	74%
9	Finition et équipement de la médiathèque (Mvouni)	Ngazidja	2009 / 2010	92223,49	52530,81	57%			39692,67	43%
10	Réhabilitation et équipement de l'école maternelle de Mbeni	Ngazidja	2009 / 2010	70402,89	7690,23	11%			62712,66	89%
11	Réhabilitation du marche de Ouani	Anjouan	2010	66381,17	6687,42	10%			59693,75	90%
12	Amélioration du cadre de vie scolaire et des conditions d'apprentissage du sport au sein de l'école primaire publique de Mremani Kaembani	Anjouan	2010	71558,33	22791,90	32%			48766,42	68%
13	Réhabilitation du foyer des jeunes abritant le clac de Mremani	Anjouan	2010	65053,85	6700,63	10%			58353,21	90%
14	La vitrine des activités de la femme anjouanaise	Anjouan	2010	86236,09	8639,27	10%			77596,82	90%
15	Formations en informatique – bureautique a l'attention principalement des jeunes filles déscolarisées et femmes sans emploi	Anjouan	2010	32333,87	15248,94	47%			17084,93	53%
16	Construction d'un plateau omnisports a Ongojou	Anjouan	2010	69029,11	8517,34	12%			60511,77	88%
17	Construction d'un plateau omnisports a Nioumachoi	Mohéli	2010	58810,54	6060,55	10%			52749,99	90%
18	Réhabilitation et aménagement de la place publique de Nferedjini	Mohéli	2010	53163,15	5386,52	10%			47776,63	90%
19	Extension du « Djando la Mohoro » la maison des femmes de Mohoro	Ngazidja	2010	116316,41	13052,51	11%			103263,90	89%
20	Agrandissement et aménagement du stade de football d'Ivembeni	Ngazidja	2010	99709,64	12388,19	12%			87321,45	88%
21	Construction de l'internat de l'école nationale technique et professionnelle de Ouani – chantier école	Anjouan	2011	27516,57	5397,00	20%			22119,57	80%
22	Construction du centre de lecture et d'éducation des jeunes de Moya	Anjouan	2011	86566,94	12351,60	14%			74215,34	86%
23	Mise en place d'une unité de production couture et broderie au foyer des femmes de Ouani	Anjouan	2011	62958,26	19541,12	31%			43417,14	69%
24	Construction d'un plateau omnisports au sein du collège rural de Vassy	Anjouan	2011	40732,72	4006,56	10%	8028,97	20%	28697,20	70%
25	Réhabilitation du marche de Domoni	Anjouan	2011 / 2012	126319,16	12709,12	10%	24391,80	19%	89218,24	71%
26	Appui au secteur artisanal a Mohéli	Mohéli	2011 / 2012	57682,32	16025,00	28%	6000,00	10%	35657,32	62%
27	Renforcement des capacités du centre national horticole	Ngazidja	2011 / 2012	39021,89	6103,03	16%			32918,86	84%
28	Extension et aménagement de la médiathèque de Chouani	Ngazidja	2011 / 2012	73881,61	8499,53	12%			65381,08	88%
29	Réhabilitation et extension du centre de lecture et d'animation culturelle de sima	Anjouan	2012	91061,51	5284,89	6%	7114,28	8%	78662,34	86%
30	Appui au secteur artisanal a Anjouan	Anjouan	2012	68142,86	8130,60	12%	6594,94	10%	53417,32	78%
-	Dépenses de suivi-contrôle	3 iles	2009-2012	15658,72					15658,72	100%
Total				**1877363**	**325158**	17,3%	**52204**	2,8%	**1500000**	79,9%

FSD 2013-2015

Le montant des crédits alloués au **FSD 2013-2015** par le ministère des Affaires étrangères de la République française s'élève à **400 000 euros (soit 196 787 444 Francs comoriens).**

L'Ambassade de France a, seule, pouvoir de décision d'octroi du montant d'une subvention attribuée à un bénéficiaire au travers du FSD. L'attribution de crédits s'effectuera après signature d'une convention entre les bénéficiaires des projets sélectionnés et l'Ambassade de France.

Principales orientations pour le choix des opérations à mener

La situation économique qui prévaut aujourd'hui implique la **rationalisation des dépenses** dans le cadre des projets et programmes relatifs à l'aide publique au développement. La recherche de l'efficience dans les appuis mais surtout de la **pérennité des actions soutenues** sont devenus des enjeux majeurs. Ainsi, une attention toute particulière sera apportée aux initiatives ayant vocation à s'auto entretenir mais aussi, ceux présentant un potentiel pouvant profiter à un maximum de bénéficiaire directs ou indirects. Par ailleurs, les demandes de subventions dont les projets intègreront la logique de développement durable, en tenant compte des trois éléments qui le composent (économie, humain, environnement), seront favorisés. Aussi, les initiatives qui bénéficieront de l'implication d'un partenaire technique expérimenté et reconnu tel qu'une association locale ou une ONG seront favorisées. D'autres critères d'appréciation qualitatifs entreront en jeu, tels que les approches basées sur le genre ou les populations vulnérables, la proposition d'activités innovantes (projet « pilote »), capables de créer des synergies avec d'autres initiatives, ou à potentiel effet de levier.

1- Soutien aux initiatives économiques et à la création de valeur

Les projets ayant vocation à **créer de la valeur ajoutée locale** seront favorisés et une attention particulière sera notamment portée sur les initiatives relatives à la mise en place **d'activités économiques et génératrices de revenus**. Pour ce faire, des complémentarités et synergies avec les actions de l'AFD, du projet de codéveloppement et des autres partenaires techniques et financiers intervenant au niveau des Comores seront recherchées.

Le projet appuiera des filières porteuses pour le développement en encourageant des dispositifs d'économie équitable, respectant également une logique de promotion des territoires et de protection des patrimoines locaux. Compte tenu des caractéristiques écologiques et sociales locales, le FSD soutiendra également des démarches visant à assurer une meilleure **gestion des ressources naturelles**.

2- Actions d'insertion de la jeunesse

La jeunesse constitue un atout pour le développement du pays, atout dont le potentiel n'arrive pas toujours à s'exprimer, en raison de difficultés d'insertion professionnelle.

Il est donc proposé, comme pour le FSD précédent, de **soutenir les jeunes** pendant leur scolarité mais également lors de la recherche du premier emploi.

3- Appui aux communautés villageoises et aux dynamiques locales

Les associations villageoises, les communautés de base sont vivantes, actives et très préoccupées par le développement de proximité. C'est pourquoi il est important de s'appuyer sur les acteurs locaux en valorisant par des moyens complémentaires **les actions les plus structurantes améliorant les conditions de vie des populations les plus fragilisées**. Il conviendra cependant d'aider les porteurs de projets à renforcer leurs capacités de conception, de gestion et d'évaluation de projets.

Modalités de dépôt de demandes et critères généraux

Dès lors qu'un projet s'inscrira dans les trois axes ci-dessus mentionnés, il pourra faire l'objet d'une **première lecture par les chargés de mission de l'Ambassade de France** basés à Moroni et Anjouan qui accompagneront les demandeurs dans la constitution de leur dossier administratif.

Outre l'apport des bénéficiaires et du FSD, **d'autres** cofinancements auprès de partenaires/bailleurs institutionnels et/ou privés pourront également être mobilisés. Ce type de montage sera d'ailleurs encouragé afin de développer des synergies entre acteurs du développement et de créer de potentiels effets de levier.

La participation des bénéficiaires devra être **au moins égale à 20% du coût total du projet, la part du FSD n'excédant pas 70%.**

La durée d'exécution des micro-projets **n'excédera pas deux ans**.

Dès lors que l'Ambassade de France via son Service de Coopération et d'Action Culturelle aura enregistré un nombre de demandes conséquent, il sera organisé un ou plusieurs **Comité(s) Consultatif(s) de Sélection des projets**.

Dès aujourd'hui, les porteurs de projets peuvent entrer en contact avec le Chargé de mission de l'Ambassade de France par :

une prise de rendez-vous au secrétariat du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France :

(+269) 773 06 15 / 773 07 53

Ou

une demande directe auprès de Bruno CAMBIER à l'adresse suivante :
bruno.cambier@diplomatie.gouv.fr